

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 1 (1892-1897)

Heft: 1

Rubrik: Explication des planches

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EXPLICATION DES PLANCHES

PLANCHE I¹

Vue générale de la maison du Molard prise en mars 1889. On distingue nettement sur cette planche les modifications extérieures apportées au XVII^e et au XVIII^e siècle à la construction primitive : surélévation d'un étage du corps de logis principal avec transformation complète du toit; remplissage du vide compris entre la tour, le bâtiment secondaire et la maison contigüe au moyen d'un édifice abrité sous le toit même de la tour qui a été prolongé, le poinçon et la girouette étant portés un peu plus au nord; suppression de fenêtres, en particulier au premier et au second étage; disparition des parties basses de la maison, et de la chapelle, dont on aperçoit le contrefort sud seulement (en *m*, pl. II), derrière des échoppes.

PLANCHE II

Fig. 1. — Plan de la maison du Molard (état en juin 1889), levé au niveau du sol et permettant de se rendre un compte exact de la disposition générale de cet édifice.

- A. Bâtiment principal.
- B. Bâtiment secondaire.
- C. Chapelle et tour.
- D. Escalier.
- E. Cour.
- F. Immeuble construit au XVIII^e siècle.
- G. G. Échoppes des XVII^e et XVIII^e siècles.

¹ Cette planche, ainsi que les planches V, VI et VIII ont été exécutées par la maison Thévoz et C^{ie}, d'après des clichés de notre ami, M. W. Bettinger, qui a bien voulu en autoriser la reproduction; nous lui exprimons ici notre sincère reconnaissance. — Les planches II et III ont été dessinées par notre collègue et ami, M. A. Cahorn, membre de la Société d'histoire et d'archéologie et par nous. Nous ne pouvons assez nous louer de l'obligeance avec laquelle l'architecte M. Goss et les entrepreneurs chargés de la démolition de la maison du Molard, MM. Chatelet frères, nous ont facilité l'exécution de nos plans et relevés.

a. Porte d'entrée de la maison; belle arcade ogivale chanfreinée haute de 2^m82, large de 2^m36, reconstruite aujourd'hui près de la Tour de Champel.

b. Voûte plein-cintre en tuf formant passage et supportant trois étages de galeries, qui devaient être primitivement en bois, conduisant du corps de logis principal au bâtiment secondaire. Au fond de la cour en *c* se trouvaient aussi des galeries de bois ne reposant pas sur une voûte.

d. Porte carrée donnant accès dans l'escalier. L'escalier, en pierre jusqu'au dernier étage, comprenait quatre paliers; sur les trois premiers s'ouvraient deux portes, l'une donnant accès dans le corps de logis principal, l'autre dans les galeries; la dernière circonvolution de l'escalier formait le quatrième palier par lequel on pénétrait dans les greniers. Mais des escaliers de bois furent ajoutés au XVII^e siècle en même temps qu'un étage pris sur la hauteur des anciens toits.

e, e, e. Trois arcades en plein-cintres donnant accès de la cour au rez-de-chaussée du bâtiment principal.

f, f, f. Trois arcades en cintres surbaissés et chanfreinés s'ouvrant sur la rue de la Croix-d'or.

g. Arcade en cintre surbaissé et chanfreiné s'ouvrant sur la place du Molard.

Ces sept baies étaient intactes lors de la démolition, sous des boiseries plus ou moins récentes.

h. Arc de décharge en cintre surbaissé.

i. Arcs en plein cintre.

k, k, k. Cloisons modernes en planches et en parpaing. Il est fort probable que ce rez-de-chaussée fut de tout temps divisé en plusieurs salles et occupé par des commerçants.

l. Porte en cintre surbaissé donnant accès dans le caveau situé dans la tour, sous la chapelle. Ce caveau, en contre-bas du sol du rez-de-chaussée de deux ou trois marches, était voûté en berceau-cintre surbaissé (hauteur : 2^m05), et éclairé par le petit soupirail rectangulaire que l'on aperçoit sur la planche VI, au-dessous de la grande fenêtre de la chapelle. Les murs, dans cette partie de la tour, avaient près d'un mètre d'épaisseur; on avait eu soin d'élargir encore la muraille méridionale de la tour qui devait supporter en grande partie la poussée des murs du grand corps de logis.

m, m. Les deux contreforts de la voûte de la chapelle; l'un deux a été coupé pour permettre la construction d'un édifice plus récent.

n. Vestiges de la terrasse dont nous avons parlé p. 73, et qui mettait la chapelle en communication avec la maison, par une porte carrée et chanfreinée dont nous avons trouvé la trace en *o*, et avec la rue, par un escalier de quelques marches.

p. Porte en cintre surbaissé, surmontée d'un oculus rond et flanquée de chaque côté d'une petite embrasure étroite, donnant accès par un escalier de cinq ou six marches dans un caveau voûté en berceau plein-cintre situé en contre-bas du sol de la cour.

q. Porte carrée, chanfreinée, surmontée d'un guichet rectangulaire chanfreiné également, donnant accès dans un second caveau non voûté et situé au niveau du sol, communiquant avec le premier au moyen d'un trou de 67 centimètres carrés *r* percé dans le mur de séparation. Ce caveau était éclairé jadis par une petite baie rectangulaire chanfreinée, placée en *s* et dont nous avons retrouvé les traces. La maison était donc primitivement isolée en cet endroit.

t. Porte carrée conduisant du premier caveau dans un troisième sis au même niveau et voûté aussi en berceau plein-cintre, mais dans le sens longitudinal. Il est probable que ce caveau avait un jour quelconque sur la place du Molard, jour qui fut transformé plus tard en une arcade plein-cintre moulurée *u*. C'est cette arcade qui porte sur sa clef les initiales et la marque de Jean du Villard avec la date 1576 (*Fig. 2*).

Fig. 3. — A profil et B plan de la corniche à modillons de la tour.

Fig. 4. — Profil des moulures de la porte de la chapelle. A tableau de la porte, B parement extérieur.

Fig. 5. — Profil des jambages et du meneau de la grande fenêtre de la chapelle.

Fig. 6. — Plan et élévation des bases des jambages de la porte indiquée sur le plan par la lettre *o*.

Fig. 7. — Profil des jambages et meneaux des fenêtres du premier étage du corps de logis principal.

Fig. 8. — Plan et élévation, au $\frac{1}{5}$ environ de la grandeur naturelle, d'un fragment de culot d'amortissement trouvé parmi les matériaux ayant servi à murer la grande fenêtre de la chapelle et provenant évidemment de la décoration sculptée de celle-ci.

PLANCHE III

Fig. 1. — Plan du troisième étage du corps de logis principal et de la tour de la maison du Molard, avec la disposition du plafond de la grande salle.

Fig. 2. — Coupe longitudinale selon A-B du plan. L'espace carré tracé sur la paroi représentée ici en élévation était destiné jadis à recevoir une cheminée monumentale.

Fig. 3. — Coupe transversale selon C-D du plan, permettant de se rendre compte de la distribution des jours, identique sur les deux faces principales; des banquettes devaient occuper autrefois la base de ces baies. La plus petite des deux portes s'ouvrait sur l'escalier : la plus grande sur les galeries conduisant au second bâtiment. Ces trois figures feront bien comprendre les vastes proportions et la beauté de cet appartement. Il est à remarquer que l'on ne pouvait aller directement de la grande salle dans la tour.

Fig. 4. — A profil des meneaux et B profil des jambages des fenêtres de la grande salle du troisième étage.

Fig. 5. — Profil du cordon régnant, au troisième étage, au-dessous des fenêtres de la tour.

Fig. 6. — Profil des poutrelles du plafond de la grande salle du premier étage.

Fig. 7. — Profil des poutrelles du plafond de la grande salle du second étage. On a vu que ces deux plafonds n'avaient pas de sommiers, mais seulement des poutrelles, étroites et d'une longue portée.

PLANCHE IV

Fig. 1. — Spécimen de la décoration exécutée au XVII^e siècle pour la grande salle du troisième étage. On peut juger, par ce fragment, de la richesse de cette ornementation dont les seuls vestiges sont aujourd'hui en notre possession. Les parois de la salle dépourvues de fenêtres étaient recouvertes de grossières boiseries sur lesquelles les peintres avaient tracé une large frise occupant le haut des panneaux et surmontant un soubassement couché en teintes plates; quant aux autres parois, la décoration suivait les lignes des portes et des fenêtres, mais alors elle était directement appliquée sur la pierre. Dans les angles on avait figuré des pilastres avec moulures, tandis que de larges arcades en plein-cintres surmontaient les différentes baies; enfin sur les meneaux et l'épaisseur des fenêtres couraient de légères arabesques. Il n'y avait pas un pied de surface qui ne fut peint, et d'une façon partout dissemblable; le tout était exécuté largement et dessiné en noir avec une grande habileté. Les motifs employés se composaient de fleurs et de fruits, auxquels on avait joint par ci par là quelques rosaces et quelques figures plus ou moins ornementales; on peut raisonnablement supposer que les armes du propriétaire y figuraient en belle place, mais aucun vestige n'en est arrivé jusqu'à nous. Les fonds étaient généralement clairs, jaunes pâles ou blancs, seules les moulures factices étant ornées de fonds sombres, rouges, violets, verts, gris, rehaussés de billettes, d'oves, de quadrillés, de perles, etc., de diverses couleurs.

Le fragment représenté ici, et qui fait partie de la décoration peinte sur bois, est l'un des plus caractéristiques; il en manque le haut, formant corniche, et qui n'a pas été retrouvé; quant au bas, c'était la continuation, jusqu'au plancher, des bandes verticales qui occupent la partie inférieure de notre dessin. Le fond des arabesques est blanc, les fleurs et les fruits sont rouges ou jaunes, les feuilles vertes, le branchage principal rouge ou brun. Le paysage dont on aperçoit un fragment, dans un médaillon ovoïde, est de pure fantaisie; c'est un site champêtre reproduit en plusieurs endroits avec des variantes et toujours flanqué de deux gros

oiseaux gris, bleus, jaunes ou rouges. Le réalisme enfantin de ces paysages est à remarquer; ce sont les canards rapidement esquissés, les oiseaux volant dans l'espace indiqués d'un trait, les arbres secs et tout droits, les maisons carrées percées de portes et de fenêtres rudimentaires, que nous avons tous dessinés autrefois.

Le premier bandeau au-dessous des arabesques se compose d'un fond gris sur lequel sont tracés des filets blancs entrelacés, avec un point de même ton dans chaque entrelac; le second est formé de trèfles partis verts et blancs et de dents de scie rouges sur fond jaune; le troisième est jaune avec des billettes jaunes bordées de blanc du côté de la lumière. Les bandes verticales, enfin, sont alternativement jaunes, vertes, rouges et grises, inégales de largeur et divisées par des traits noirs.

Fig. 2 et 3. — Couvre-joints trouvés au premier étage du corps de logis principal et décorés, à l'aide de poncifs ou de pochoirs, des armes de Savoie et de Genevois et de lacs-d'amour, le tout grossièrement peint.

PLANCHE V

La façade de la chapelle du Molard donnant sur la rue de la Croix-d'Or (juillet 1889), les étages supérieurs de la tour étant déjà démolis, et les cloisons qui masquaient cette porte et le bas du contrefort ayant disparu. A remarquer la disposition des pierres au-dessus de la porte qui, ainsi que nous l'avons dit, devaient former une sculpture quelconque; les traces laissées par l'auvent sont aussi visibles. L'amortissement des moulures de la porte avait entièrement disparu, c'était probablement un simple rampant à 45 degrés. La fenêtre que l'on voit sur cette planche est moderne.

PLANCHE VI

Vue générale de la chapelle du Molard (juillet 1889) dont l'intelligence est rendue plus facile par la planche suivante. On aperçoit le plancher qui partageait la chapelle en deux locaux distincts, la porte donnant accès au second de ces locaux, les vestiges de l'auvent qui abritait autrefois la grande fenêtre. La poutre que l'on remarque au-dessus du petit soupirail grillé supportait le toit d'une échoppe. Le claveau séparant la baie principale de l'oculus qui la surmonte et le fragment de meneau qui subsistait encore avaient été enlevés malheureusement avant l'exécution de cette planche.

PLANCHE VII

Essai de restauration de la chapelle du Molard, basé uniquement sur les vestiges retrouvés et qui peut montrer de quel intérêt eût été la reconstruction, en quelque endroit de la ville, de cette partie de l'édifice.

PLANCHE VIII

Le retable de la chapelle du Molard qui se trouve aujourd'hui au Musée épigraphique. On voit comment cette intéressante sculpture a été mutilée par le percement d'un trou destiné à recevoir l'un des sommiers du plafond qui partageait la chapelle et ensuite par le brusque enlèvement de cette poutre, lors de la démolition. Le sommet de l'arc de décharge qui abritait l'autel est visible dans le haut de la planche. Quant aux deux espaces carrés et légèrement creusés que l'on aperçoit au-dessus du retable, nous ne pouvons en fixer la destination, mais ils sont certainement contemporains du retable lui-même.

PLANCHE IX

Le promenoir de la maison-forte, dite prieuré d'Aire, construit à la fin du XVI^e siècle devant la façade de l'édifice datant du XV^e siècle. Cette planche est la reproduction, par la maison Thévoz et C^{ie}, d'une excellente aquarelle de M. Henri Silvestre, le savant professeur de l'École municipale d'art appliqué à l'industrie, qui nous a autorisé à donner ici ce précieux souvenir d'un édifice malheureusement disparu. M. Silvestre a fait un relevé complet avec plan, coupes et élévations, de la Revilliod.



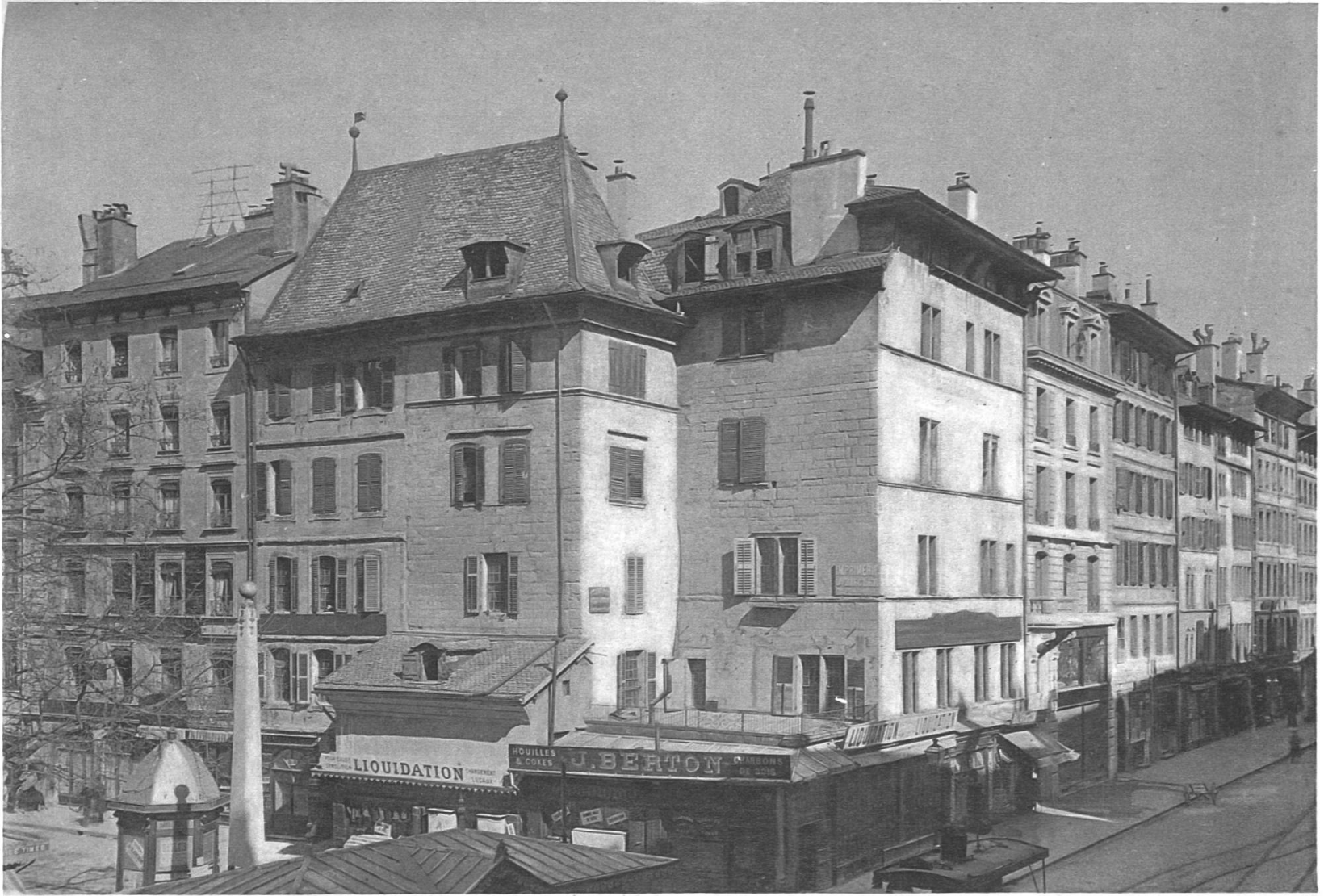


Fig. 6



Fig. 4.

Fig. 3.

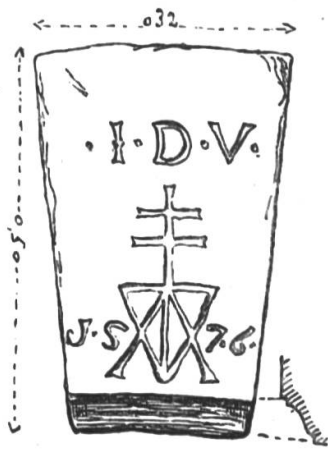
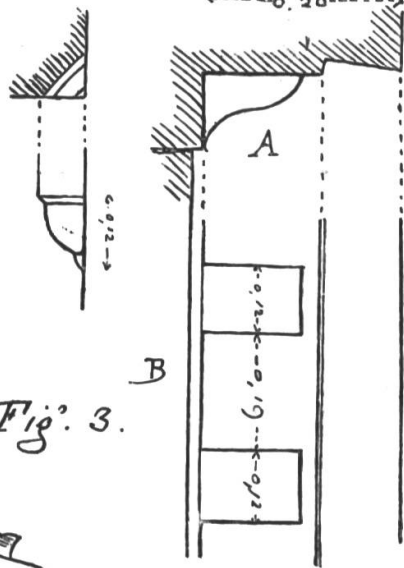


Fig. 2

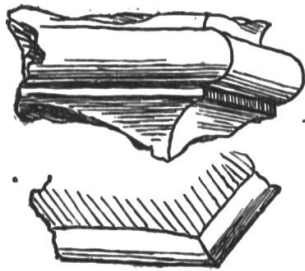


Fig. 8.



Fig. 7.

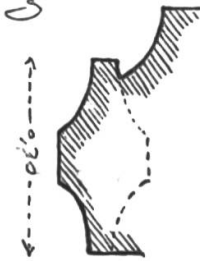
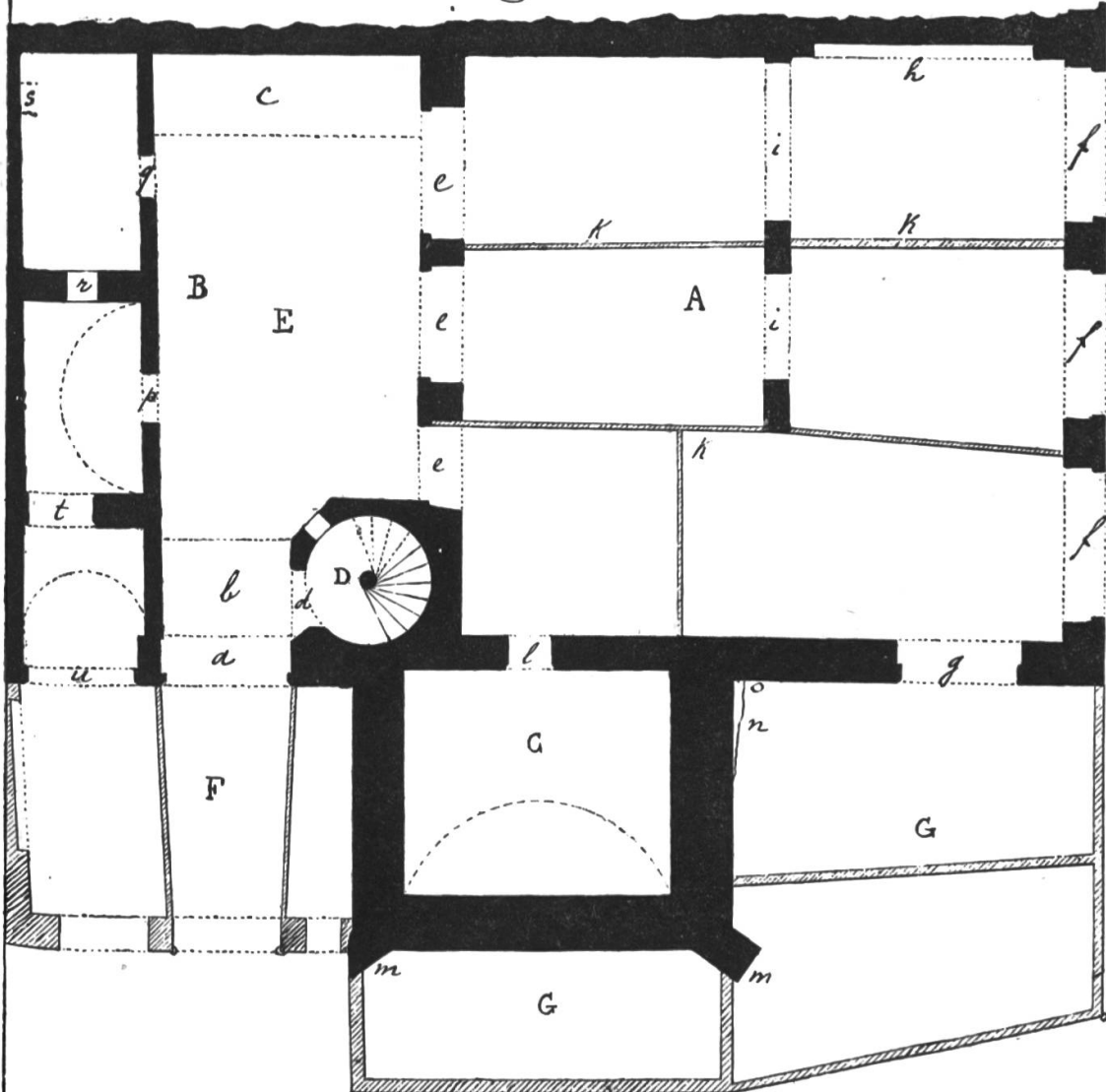
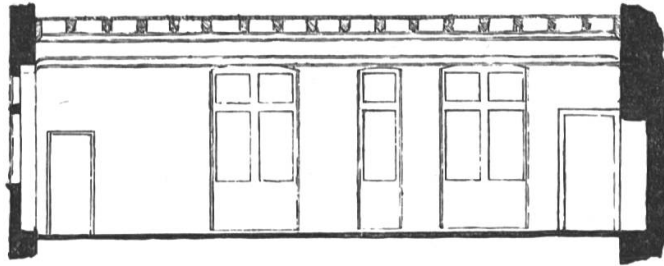
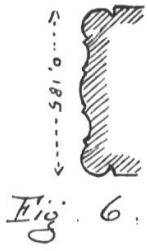


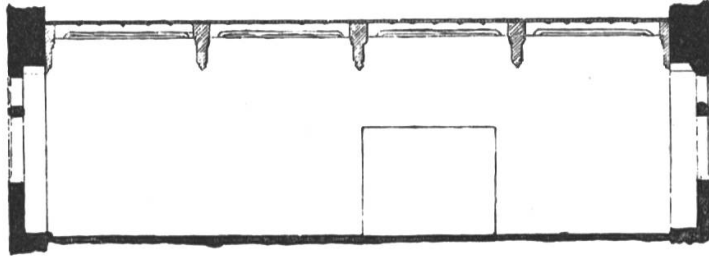
Fig. 5.

Fig. 1.



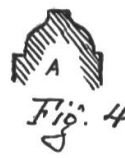
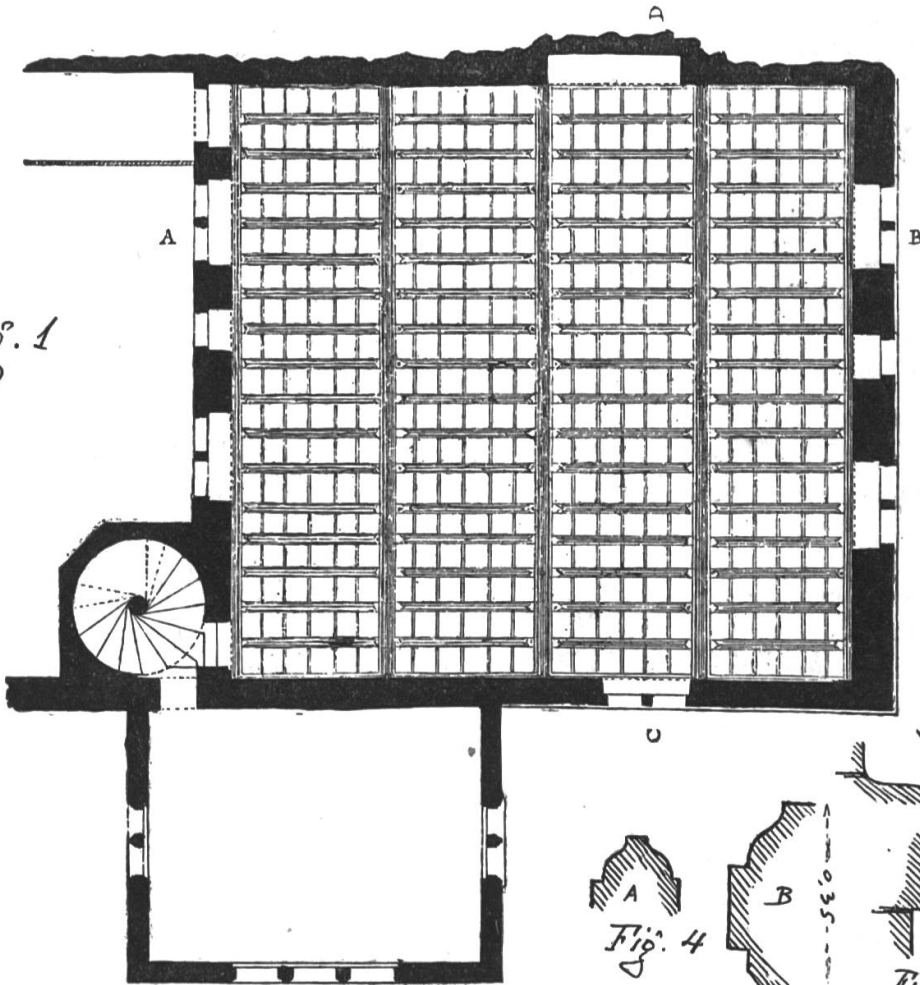


Coupe sur C-D
Fig. 3



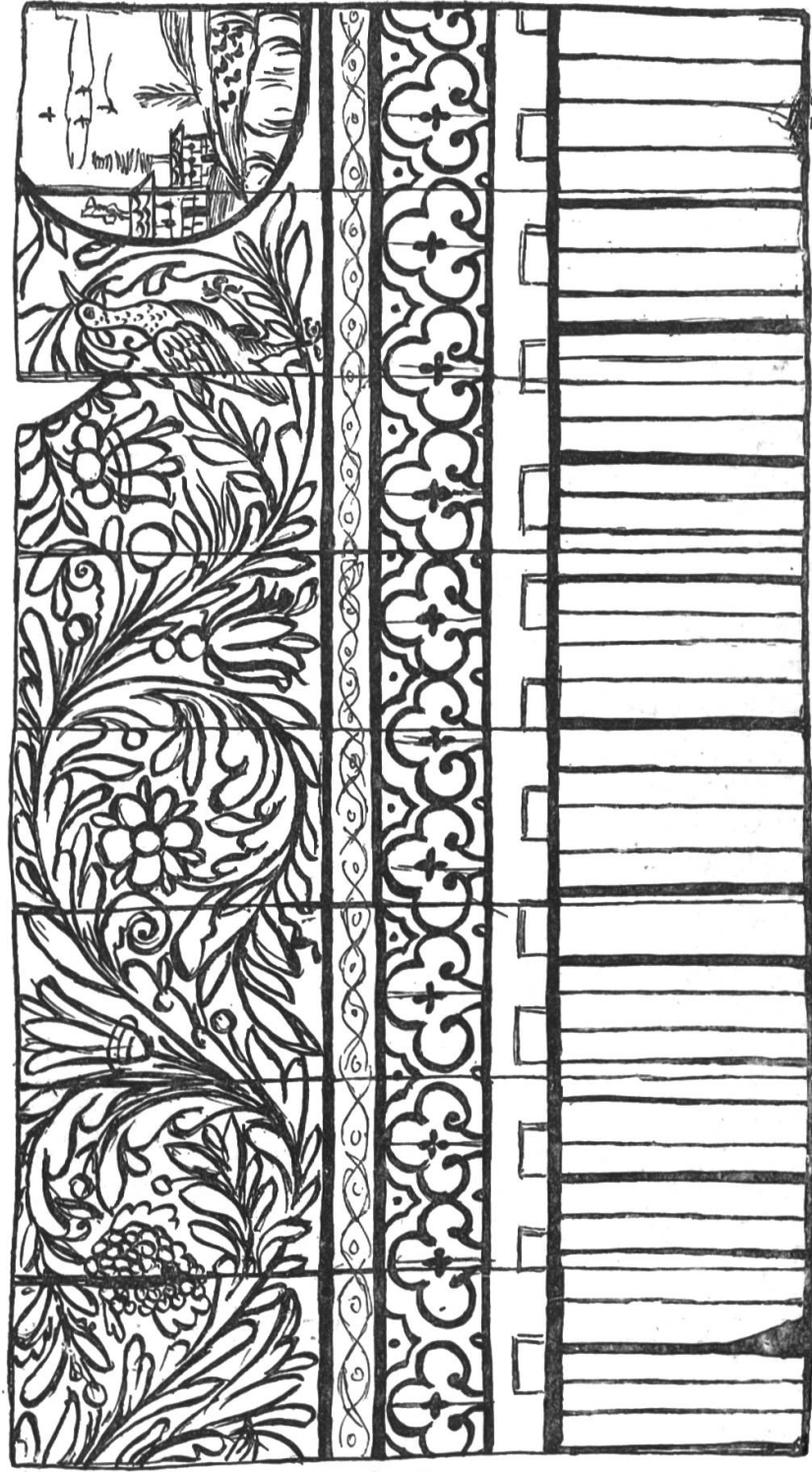
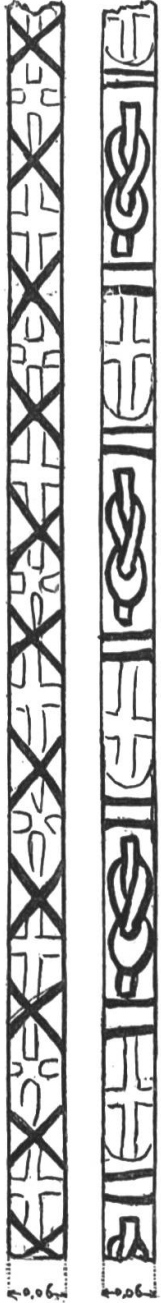
Coupe sur A-B
Fig. 2.

Fig. 1



10 metres

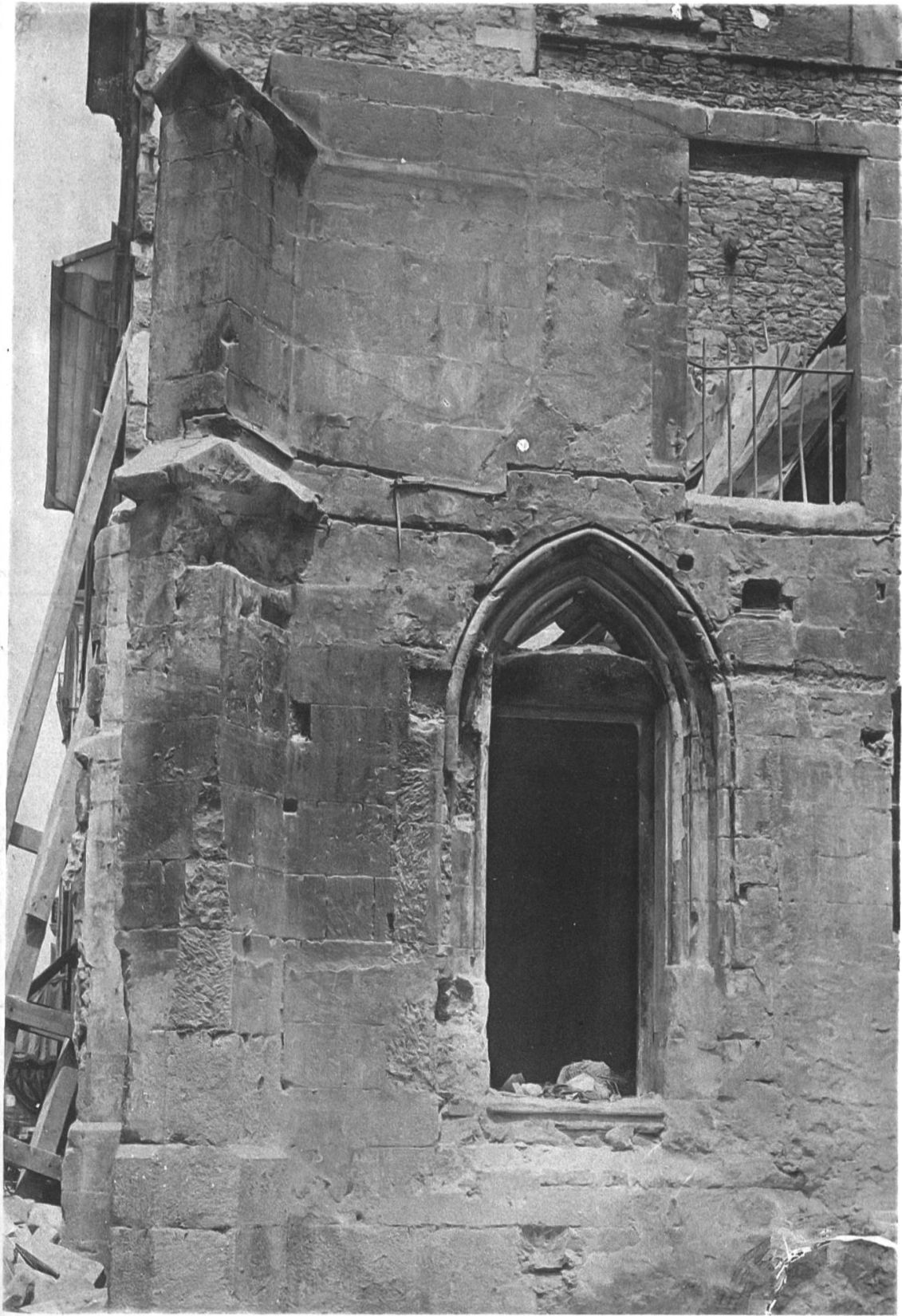
Fig. 2.
3.



J. Meyer

Fig. 1.

1,25





Pl. VI.

